



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSISES DE LA CULTURE

Des échanges nombreux et fructueux avec un large public

Plus de 450 personnes ont participé aux premières Assises de la culture organisées sous l'égide du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, le lundi 20 février, au Théâtre de Vidy.

Quelque 480 personnes, intéressées par la culture ou provenant des milieux culturels, politiques et associatifs, se sont inscrites aux Assises de la culture, organisées sous l'égide du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). Celles-ci se sont déroulées au Théâtre de Vidy, où une projection des débats dans le foyer a dû être mise en place pour répondre à la très forte affluence.

La conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon a ouvert la journée avec un point de situation concernant la politique cantonale en matière de culture, notamment par une présentation de son bilan en matière de politique culturelle, mais également en dressant des perspectives quant à la teneur des projets de lois relatifs à la culture et au patrimoine mobilier et immatériel actuellement en voie de finalisation. Des représentants des communes sont également intervenus afin de souligner les complémentarités entre communes et Canton, et entre les communes elles-mêmes, complémentarités nécessaires au maintien d'un tissu culturel riche et varié. Ces Assises ont ainsi permis de débattre de l'importance de la culture dans la société, des enjeux de ce secteur qui gagne en importance sur les plans social et économique, et du besoin de dialoguer autour de la politique culturelle cantonale.

Trois tables rondes, chacune ponctuée par des échanges avec le public, se sont ensuite déroulées. Elles étaient consacrées à la médiation culturelle, à la relève, puis au soutien à la création et à la diffusion. Les débats consacrés à la médiation ont permis de mettre en évidence la diversité des actions mises en oeuvre sur ce thème, ainsi que la multiplicité des publics concernés. Les échanges consacrés à la relève ont quant à eux permis de travailler la notion de passerelle entre la formation et la vie professionnelle ; les points de vue échangés sur le soutien à la création et à la diffusion

ont quant à eux révélés qu'ils procèdent d'une même dynamique et que le soutien des collectivités publiques à la diffusion peut se réaliser notamment par un appui renforcé aux moyens administratifs des compagnies pour le travail de recherche de tournées.

En fin de journée, Anne-Catherine Lyon a effectué une brève synthèse des éléments partagés pendant ces Assises, en soulignant le vif succès rencontré, et, aussi, les souhaits de nouvelles rencontres et de nouveaux échanges. Elle a précisé qu'une nouvelle rencontre aurait lieu après l'adoption des deux lois sur la culture, à l'occasion de l'élaboration des futures lignes directrices en matière de politique culturelle.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 février 2012

DFJC, Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles (par l'intermédiaire de Michael Fiaux, délégué à la communication), 076 583 71 12